



**Compte-rendu de la séance du Conseil Communautaire  
En date du 3 décembre 2009**

Séance du trois décembre 2009,

Le vingt sept novembre deux mil neuf, une convocation du Conseil Communautaire a été adressée individuellement à chaque délégué titulaire et suppléant pour le trois décembre deux mil neuf à 20 heures, date à laquelle le Conseil Communautaire s'est réuni au siège de la Communauté de Communes, sous la Présidence de Monsieur Serge MACUDZINSKI, Président.

**NOMBRE DE CONSEILLERS      EN EXERCICE : 18                      PRESENTS : 14                      VOTANTS : 18**

**Etaient présents : Etaient présents :** Messieurs, DARSONVILLE, LEFEVRE, BESSET, DION, TANGUY, EUVERTE, LE BARS, DEVOS, PARENT, BEGHIN, VACHER, BLARY, Madame PELFORT, membres titulaires. Messieurs JOOS et Mesdames DUBUT et SALVADOR

**Absents représentés :** Monsieur ROTH par Madame PELFORT, Madame VOLLEREAU par Monsieur DION, Monsieur ROSIER par Madame DUBUT, Monsieur DINARD par Monsieur JOOS.

**Absent excusé :** Monsieur BLANCHARD

**Secrétaire de séance :** Madame DUBUT.



Monsieur le Président ouvre la séance à 20 heures 00.

Monsieur le Président procède à l'appel.

A l'unanimité, Madame DUBUT est désignée secrétaire de séance.

L'ordre du jour est adopté à l'unanimité.

Le compte rendu modifié du 26 juin 2009 est adopté à l'unanimité.

** Rapport annuel sur la collecte et le traitement des déchets 2008.**

Monsieur le Président passe la parole à Monsieur Tanguy, président de la Commission Environnement.

Monsieur Tanguy fait un récapitulatif du rapport sur la collecte et le traitement des déchets ménagers que chaque Conseiller Communautaire a reçu en même temps que sa convocation et tient à préciser que le compostage, engagé début 2009, n'est pas pris en compte dans le rapport de 2008.

Monsieur Dion corrige le rapport en indiquant que la commune de Thiverny est également collectée 2 fois par semaine et non pas une seule fois.

Monsieur le Président se félicite de l'amélioration du tri par les habitants de la communauté de communes. La distribution des composteurs va accentuer la baisse des ordures ménagères. Il insiste sur le côté positif de ce rapport mais rappelle qu'il faut continuer à faire des efforts.

Il est également constaté que le nombre d'incidents de collecte est en baisse confirmant la nécessité de suivre au plus près la prestation de l'entreprise en charge de ce service.

Après ces remarques, Monsieur le Président soumet le rapport sur la collecte et le traitement des déchets ménagers de la Communauté de Communes aux voix.

Le rapport sur la collecte et le traitement des déchets ménagers est adopté à l'unanimité.

## **Rapport d'activité 2008 de la communauté de communes**

Comme le rapport sur les déchets, le rapport d'activité 2008 a été adressé à l'ensemble des Conseillers Communautaires.

Monsieur le Président rappelle que bien que l'année 2008 ait été une année de transition, du fait des élections municipales, les projets et actions de la communauté de communes ont été maintenus.

Après examen de ce rapport, Monsieur le Président soumet celui-ci au vote du Conseil.

Le rapport d'activité 2008 est adopté à l'unanimité.

## **Création du poste de technicien territorial**

Monsieur le Président expose que suite au départ de la chargée de mission environnement-randonnées fin décembre 2008, ce poste est resté vacant. Cela a permis de redéfinir ses missions axées sur un travail plus de terrain qu'administratif. Le profil défini s'articule autour de deux axes : « ambassadeur du tri » tourné vers l'animation et la pédagogie en matière de déchets ménagers et la finalisation des randonnées sur l'ensemble du territoire, leur maillage avec les territoires voisins et, chantier important, l'aménagement des berges de l'Oise.

Après réception des candidats par le jury constitué à cet effet, la commission environnement s'est prononcée favorablement pour le recrutement de Mademoiselle Elodie LAPOINTE, titulaire d'un BTSA et ayant déjà une expérience dans le milieu. Monsieur Tanguy précise que Mademoiselle LAPOINTE aura à effectuer des interventions auprès des enfants ce qu'elle a déjà fait sur d'autres postes qu'elle a occupés.

Monsieur Besset rappelle que lors du Débat d'Orientations Budgétaires il avait souhaité ne pas procéder à de nouveaux recrutements afin de ne pas alourdir le budget du personnel.

Après ces remarques, Monsieur le Président soumet au Conseil la création du poste de Technicien Territorial nécessaire au recrutement de Mademoiselle LAPOINTE.

Adopté par 14 voix pour et 4 voix contre.

## **Décision modificative n°1**

Monsieur Le Président présente la Décision Modificative Budgétaire N°1 en précisant que c'est un réajustement des crédits et dépenses par **article** en fonction des dépenses et recettes réellement réalisées sur l'exercice budgétaire. Certaines recettes, tel le fond de compensation de TVA, ayant été sous estimées, d'autres n'étant pas attendues lors de l'élaboration du Budget Primitif, la structure du Budget n'étant en rien modifiée.

Il est précisé qu'en dépense de fonctionnement les réajustements budgétaires sont dus à quelques erreurs d'imputation qui méritent correction.

Monsieur Euverte fait remarquer qu'une erreur **s'est** glissée dans le **sous-total** 14 qu'il convient de corriger.

Monsieur Besset émet le souhait que la Commission des Finances, comme les autres commissions, se réunisse dans la perspective du travail à effectuer dans le cadre de l'élaboration du budget 2010 et notamment la fixation des taux des différentes taxes locales.

Monsieur le Président soumet la décision modificative N°1 aux voix.

La décision modificative n°1 est adoptée à l'unanimité.

## **Les projets 2010**

Monsieur le Président passe la parole à Monsieur Besset, Vice-président en charge du tourisme et de la culture.

Monsieur Besset précise que le programme d'activités élaboré par la commission « Tourisme et Culture » débute en avril.

A l'occasion de l'Oise verte et bleue il est proposé de renouveler la location d'une péniche, celle-ci pourrait intéresser la communauté de commune la Ruraloise. L'implication, notamment financière, de Pierre Sud Oise serait d'autant limitée.

Pour la nouvelle édition du « Festival des Clochers », il est proposé la mise en place d'un « Pass » permettant aux spectateurs d'assister à plusieurs concerts.

Une nouvelle activité est proposée un « Rallye de la Pierre », en voiture, qui permettra aux participants de visiter nos 7 communes. Un travail de finalisation de cette manifestation se fera en décembre.

Durant les Journées Européennes du Patrimoine, le 3<sup>ème</sup> week-end de septembre il est proposé qu'il n'y ait pas d'activité particulière organisée par Pierre Sud Oise mais que celles-ci soient de la responsabilité des communes.

Il est souhaité de relancer le festival des peintres qui pourrait être accueilli en 2010 à Thiverny.

Monsieur Le président remercie Monsieur Besset et tient à ajouter l'inauguration des randonnées au nombre des activités de l'année.

Monsieur Dion s'interroge sur l'organisation de la fête de la pierre et souhaite que se soit la communauté de communes qui gère le dossier.

Monsieur Besset le rajoute dans le calendrier mais précise que c'est une initiative de la Maison de la Pierre du Sud de l'Oise et non de la Communauté de Communes.

Monsieur le Président rappelle que la « Fête de la Pierre » est une initiative de la ville de Saint Maximin et que la Maison de la Pierre portera le projet. Il évoque la possibilité que cette activité relève de PSO avec le soutien de la ville de Saint Maximin et de la Maison de la Pierre du Sud de l'Oise. La Fête de la Pierre pourrait être le résultat d'un travail collectif tout comme le Marché Picard.

Monsieur Besset précise qu'il y a un problème de budget, qu'il n'y a pas eu de vote et que cette décision est présentée en conseil communautaire à la sauvette. Il refuse de voter cette décision ce soir et regrette la méthode.

Monsieur Le Président insiste sur une décision à prendre rapidement quant au fait de placer la « Fête de la Pierre sous la responsabilité de Pierre Sud Oise avec la collaboration des autres communes du territoire. Il soumet cette décision au vote du Conseil.

La proposition est adoptée par 14 voix pour et 4 contre.

Il est décidé que la commission Tourisme et Culture travaille sur ce projet qui sera mis à son ordre du jour ainsi que les budgets afférents à toutes les activités prévues.

Monsieur Le Président rappelle au Conseil que, comme cela se fait depuis 5 ans maintenant, Pierre Sud Oise est coorganisateur du « Forum 1<sup>er</sup> emploi » qui se tiendra en 2010 à la Faïencerie de Creil le 3 mars prochain.

#### **Bilan du semi marathon.**

Monsieur Le Président rappelle que cette manifestation a été organisée en collaboration avec la Communauté d'Agglomération Creilloise. Il regrette que notre Communauté de Communes n'ait pas été traitée comme il se doit par nos partenaires. Au point de vue de l'organisation nous avons été trop souvent mis devant le fait accompli. Il est évident que de telles pratiques sont à proscrire. Cependant, Monsieur le Président rappelle que plus de 190 coureurs ont participé à cette première et souligne que le public a été fort nombreux à encourager les coureurs, tant sur le parcours qu'à l'arrivée sur la base de Saint-Leu d'Esserent. L'US athlétisme a bien organisé ce semi marathon.

Monsieur le Président précise qu'il est proposé de reconduire cette manifestation l'année prochaine et tient à souligner l'engagement des clubs sportifs, dont l'USLE Athlétisme, et souhaite adresser toutes

ses félicitations à Monsieur Bourez, coordonateur du projet. Il propose que celui-ci soit remercié publiquement lors de la cérémonie des vœux du président.

Monsieur Vacher demande si l'on peut déplacer le lieu de départ et d'arrivée.

Monsieur Le Président précise que la commune de Saint Leu d'Esserent ne souhaitant pas participer à cette initiative l'an prochain la question des lieux de départ et d'arrivée se trouve, automatiquement posée.

Monsieur Dion désire ne pas exclure les communes qui y ont participé et qui souhaitent continuer à y participer.

Monsieur Besset maintient que la communauté de communes a été ignorée quant à l'organisation et que ce ne sont pas de bonnes conditions pour organiser une telle manifestation.

#### **Point sur le renouvellement du marché des OM.**

Le Président fait un point sur les demandes qui ont été faites ainsi que sur les dossiers reçus.

Le cahier des charges a été vu en commission environnement.

La commission d'appel d'offre se réunira le 4 décembre à 10h00.

Il faut un délai de 10 jours pour vérifier la validité des candidats et des offres.

Le conseil communautaire devra se réunir pour valider les offres.

Madame Salvador regrette de pas avoir vu le cahier des charges en commission environnement.

Monsieur Besset indique qu'étant donné le poids du marché sur le budget, il aurait été bien de le voir lors de cette commission.

Madame Salvador argumente que la commission s'est réunie le 24 septembre et le marché a été lancé le 8 octobre et aurait souhaité voir le règlement.

Monsieur le Président précise qu'il n'y a pas eu de modifications.

#### **Point sur la distribution de composteurs.**

360 composteurs ont été distribués cette année et l'objectif, fixé à 250 attributions, a largement été dépassé.

Une nouvelle campagne sera lancée en 2010.

Il est proposé d'y adjoindre des animations, organiser des formations, notamment en collaboration avec le P.N.R.

La baisse des tonnages en ordures ménagères et déchets **verts se fera** sentir sur 2010.

Madame Salvador tient à préciser que le nombre de composteurs distribués sur Saint Leu est différent de celui demandé.

Monsieur Tanguy rappelle que le 30 juin a été fixé en Conseil Communautaire comme date butoir pour recevoir les demandes pour une distribution en 2009. Après cette date, les demandes seront prises en compte pour 2010.

Monsieur Vacher sollicite plus de formation sur l'utilisation de ces composteurs car la plaquette distribuée avec le composteur ne suffit pas. Il souhaite qu'une campagne d'information soit à nouveau organisée.

Pour sa part, Madame Dubut explique que le bouche à oreilles fonctionne bien, de nouvelles demandes ayant été effectuées suite à l'attribution des premiers composteurs.

Monsieur Tanguy souhaiterait que l'on se renseigne sur la distribution d'autocollants « STOP PUB », ces documents représentant plus de 40 kg de papier par an par foyer.

Il soumet la proposition que pendant la journée du tri soient organisées des formations avec le P.N.R tout comme un atelier de compostage lors des journées anti détrit.

## **Etude sur le renouvellement du marché de la restauration collective par le groupement de commandes.**

Monsieur Darsonville rappelle le contexte de la restauration collective pour 5 villes de Pierre Sud Oise précise la volonté des familles de se tourner vers des menus « bio ». Il propose qu'une étude plus approfondie prenant en compte, notamment cette demande, soit engagée tout en n'écartant pas la difficulté de certaines familles à payer ce type de repas dont le coût est plus élevé.

Sur la question de la restauration scolaire, Monsieur Dion souhaite une remise à plat du contrat, la société « Sogeres », prestataire de service semblant « en terrain conquis ».

Monsieur le Président réaffirme la volonté de la communauté de communes de valoriser les produits bio et est d'accord pour qu'un travail en ce sens soit effectué. Il demande à ce que soit étudié la possibilité d'introduire au moins un produit bio par repas afin de mesurer son impact.

Pour conclure, Monsieur Darsonville propose qu'une étude sur ces différents points soit demandée à un cabinet, à la charge du groupement de commandes.

## **Adhésion à l'association en charge de la recyclerie-ressourcerie**

Monsieur le Président passe la parole à Monsieur Tanguy qui fait une présentation de la recyclerie sur ses aspects technique et social. Il rappelle que ce projet associe 4 communautés de communes : la C.A.C., la C.C.P.O.H., le C.C.L.V.D. et C.C.P.S.O.

Monsieur Tanguy précise qu'outre la possibilité de donner une deuxième vie aux vieux objets, une recyclerie a pour objectif de créer des emplois pour des personnes en grande difficulté.

Au-delà des 4 communautés de communes à l'origine de la création de la recyclerie, d'autres organismes et collectivités ont décidé de soutenir le projet tel le SMVO, l'ADEME ou le Conseil Régional qui participeront financièrement à celui-ci. La participation globale des 4 communautés de communes est de 100.000€ pour la première année, Pierre Sud Oise participant pour 15% soit 15.000€.

Monsieur le Président rappelle que ce projet a vocation à s'étendre à d'autres collectivités. La Ruraloise qui a été sollicitée ne souhaite pas, pour le moment y participer.

Monsieur Basset, qui tient à préciser qu'il n'est pas contre le projet en lui-même, mais regrette la décision d'adhérer au motif que Pierre Sud Oise ne détient pas de compétence dans le domaine social.

Pour Monsieur Tanguy, outre l'aspect réinsertion qu'il ne faut pas négliger, l'objectif de la recyclerie est d'aider à la diminution du tonnage des encombrants, facteur d'économie pour la communauté de communes.

Comme le précise les statuts de l'association « recyclerie », chaque communauté de communes adhérente doit désigner 2 représentants titulaires et deux représentants suppléants pour siéger au conseil d'administration.

Après appel à candidature, il est proposé que Messieurs Frédéric TANGUY et Jean Luc DION soient représentants titulaires et Messieurs Jean Pierre DEVOS et Pierre BEGHIN, représentants suppléants.

Monsieur le Président soumet au vote du conseil l'adhésion à la recyclerie et la nomination des représentants de Pierre Sud Oise à son Conseil d'Administration.

L'adhésion à l'association recyclerie-ressourcerie et la désignation des représentants de Pierre Sud Oise au Conseil d'Administration est adoptée par 14 voix pour et 4 contre.

## **Transport : calendrier de mise en place et de déroulement des études**

Monsieur le Président passe la parole à Monsieur Lefevre, Vice-président en charge des transports

Après avoir présenté le calendrier de l'étude relative aux transports, commanditée par Pierre Sud Oise en collaboration avec la Communauté de l'Agglomération Creilloise, Monsieur Lefevre présente la proposition d'instaurer le Versement Transports pour les entreprises du territoire. Il rappelle que l'étude engagée a pour objectif de permettre la mise en place du réseau courant 2011.

Celui-ci s'applique aux entreprises de 10 salariés et plus et s'appuie sur la masse salariale. Le taux autorisé peut être fixé jusqu'à 0,60%. Compte-tenu des besoins de la Communauté de Communes pour l'année 2010 limités au financement des études, il est proposé de fixer, pour cette année le taux à 0,10% de la masse salariale.

Monsieur Dion tient à réaffirmer son accord avec la mise en place du versement transport. Pour lui il est souhaitable de faire participer les entreprises plutôt que les habitants.

Pour Monsieur Besset cette étude prouve, une fois encore, la dépendance de Pierre Sud Oise par rapport à la CAC et que nous n'aurons pas le choix quant à une régie plutôt qu'une Délégation de Service Public. En ce qui concerne le Versement Transport, il estime que la mise en place de cette contribution aurait mérité des études et une explication auprès des entreprises concernées. Bien que la desserte des zones commerciales ne soit pas à négliger, il estime que tout doit être fait pour soutenir le commerce local.

Monsieur le Président précise que rien n'est décidé en ce qui concerne le mode de gestion, et notamment une régie, le président de la C.A.C. ayant, pour sa part, déjà exprimé que le choix de la régie ne recueille pas sa préférence.

Pour Monsieur le Président c'est l'étude qui va être engagée qui permettra de connaître les avantages quant au type de réseau, fusion, réseaux différenciés ou coordonnés ainsi que le mode de gestion le mieux adapté. Il rappelle que les commerces de la zone commerciale de Saint Maximin situés sur le territoire de Creil s'acquittent déjà du Versement Transport.

Monsieur le Président tient à préciser qu'il faut être à l'écoute de la population qui a souvent exprimé son désir de bénéficier de transports collectifs.

Madame Dubut tient à rappeler que dans les petites communes où n'existent pas ou peu de commerces de proximité un grand nombre de personnes ont des besoins de se déplacer vers d'autres communes pour y trouver commerces et grandes surfaces.

Monsieur Dion précise que c'est également le cas des personnes qui ont besoin d'aller travailler et de se soigner.

Après ce débat, Monsieur le Président propose au Conseil l'instauration du Versement Transport sur le territoire de la Communauté de Communes à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2010 au taux de 0.10% de la masse salariale.

Adopté par 14 voix pour et 4 voix contre.

### **Rapport de la Commission « Culture et Tourisme »**

Monsieur le Président passe la parole à Monsieur Besset.

Monsieur Besset présente le compte rendu du 28 octobre 2009 et informe que la commission tourisme et culture s'est déjà réunie 8 fois.

L'essentiel du débat qui s'est tenu lors de la dernière réunion a tourné autour du Schéma de Développement Touristique du Territoire dont l'objectif est de mesurer les forces et faiblesses de celui-ci en matière touristique afin de les transformer en atouts.

### **Point sur la rencontre avec le bureau de la CC « la Ruraloise »**

Monsieur le Président rappelle que les bureaux des deux communautés de communes se sont réunis dans une bonne ambiance le 2 décembre 2009 au siège de Pierre Sud Oise.

Le but de cette rencontre était de renouer avec une tradition qui s'est diluée avec le temps.

Les engagements des deux collectivités sont différents, mais des projets évoqués lors de cette réunion peuvent faire l'objet de réflexion et de travail en commun.

- Le développement de l'Office de Tourisme par la promotion des activités organisées par la Ruraloise,
- l'Oise Verte et Bleue avec, notamment, les promenades en péniche,
- Les randonnées qui pourraient être reliées, notamment le long des berges de l'Oise.

Afin d'aller plus loin dans la réflexion il a été décidé de créer une commission commune aux deux communautés constituées de trois élus et d'un technicien pour chacune.

Pour Pierre Sud Oise, ce sont Monsieur Basset, Monsieur Dion et Monsieur Darsonville qui représenteront la communauté de communes au sein de cette commission.

#### **Information sur le 11<sup>ème</sup> « Forum 1<sup>er</sup> emploi »**

Comme évoqué plus tôt, Monsieur le Président rappelle que le 3 mars prochain se tiendra la nouvelle édition du « forum 1<sup>er</sup> emploi » qui précédemment s'intitulait jobs d'été.

Cette modification s'explique par le fait que les entreprises sont, aujourd'hui, de plus en plus à la recherche de collaborateurs permanents et non plus seulement pour les vacances scolaires.

Afin de mobiliser les entreprises de notre territoire un courrier personnalisé leur a été adressé il y a quelques jours. Une information spécifique envers les jeunes des villes concernées sera, au mois de février éditée ainsi que des affiches.

#### **Point sur la création de l'Agence de Développement Economique**

Monsieur le Président précise que la création de cette agence a été lancée en mars 2009. Aujourd'hui l'association a été créée, le Conseil d'Administration a tenu sa première réunion, élu son bureau et le directeur a été recruté.

Le projet a été présenté aux entreprises des 4 communautés de communes fondatrices qui ont répondu favorablement pour un grand nombre d'entre-elles.

Le démarrage officiel se fera en janvier. L'agence est à la disposition de Pierre Sud Oise pour toutes les questions relevant de ses statuts.

Son rôle est de se donner tous les moyens pour l'implantation d'entreprises, la formation ou la mise en réseaux des entreprises du territoire.

Monsieur Basset s'étonne que la commission Développement Economique ne se soit pas réunie pour valider le diagnostic du Scot qui a, d'évidence, des influences sur le développement économique du territoire. Il est convaincu qu'une discussion approfondie sur ces questions aurait été utile pour valider ce projet qui semble avancer très rapidement sans débat.

Monsieur le Président précise que le diagnostic, dont les élus au Syndicat Mixte du Scot ont été saisis, s'avère n'être qu'une photographie, objective, du contexte, qu'il n'a pas encore fait l'objet d'une quelconque validation et que la discussion est tout à fait ouverte et souhaitable.

#### **Questions diverses.**

**Voyage en Hongrie :** une délégation de 12 personnes de Pierre Sud Oise est invitée du 21 au 24 janvier 2010 en Hongrie dans les villes jumelées avec Saint-Maximin et Thiverny.

C'est un échange culturel et convivial, qui peut s'ouvrir aux communes qui ne sont pas encore jumelées et notamment les villages.

Monsieur Euverte informe le conseil que les élus de Saint Leu d'Esserent ne souhaitent pas participer à cette délégation, le conseil municipal de leur ville ayant souhaité privilégier les jumelages avec des villes allemandes ou britanniques.

**Distribution de chocolats de Noël :** Il est proposé que cette année, à l'occasion des fêtes de Noël, les chocolats distribués aux enfants déjeunant dans les cantines scolaires soient des chocolats « bio » et issus du marché équitable. Un cœur et une coccinelle en chocolat seront distribués lors des repas de Noël.

**Les illuminations de Noël :** Comme évoqué lors du précédent Bureau Communautaire il est proposé que la Communauté de Communes offre, à l'occasion de la remise des prix des illuminations de

Noël, un petit prix aux trois premiers de chacun des concours organisés dans les communes de Pierre Sud Oise.

En association avec les élus Monsieur Tanguy est chargé de la responsabilité du choix des gagnants pour la Communauté de Communes en association avec les élus de chaque commune.

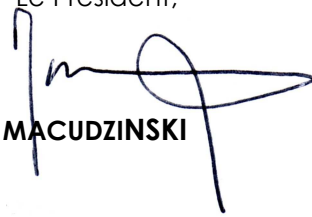
Fin de la séance 22h30.

Le secrétaire ,

**Martine DUBUT**

Le Président,

**Serge MACUDZINSKI**

A handwritten signature in blue ink, consisting of a vertical line on the left, a horizontal line extending to the right, and a large loop on the right side.